



PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue au local des spécialistes de l'école Saint-Philippe le 13 septembre 2022 à 19h.

**Présences**

Mesdames : Manon Bélanger

Anik Charest

Sandra Fournier

Véronique Francoeur-Castilloux

Mélanie Lévesque

Marie-Hélène Ouellet

Isabelle Rivard

Florence Paul

Messieurs : Pascal Dumais

Blake Love

1. Ouverture de l'assemblée générale, mot d'accueil de la présidente et de la direction

La séance est ouverte à 19 h 15. Madame Marie-Hélène Ouellet souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Madame Ouellet mentionne que cette rencontre est un moment idéal pour informer et pour favoriser la participation des parents sur le conseil d'établissement. On profitera de l'occasion pour faire la présentation du rapport annuel du conseil d'établissement (art.82).

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

AG#22-23-001

Il est proposé par madame Manon Bélanger et appuyée par madame Florence Paul que madame Marie-Hélène Ouellet soit la présidente de l'assemblée et que madame Mélanie Lévesque agisse comme secrétaire d'assemblée générale.

3. Adoption de l'ordre du jour

AG#22-23-002

Madame Marie-Hélène Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et dûment appuyé par madame Anik Charest

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021

AG#22-23-003

Les gens ont reçu le procès-verbal par courriel afin de pouvoir en faire la lecture avant l'assemblée. Il est proposé par madame Manon Bélanger et appuyé par madame Isabelle Rivard d'adopter tel que présenté le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021.

## 5. Présentation du rapport annuel pour l'année 2021-2022

Madame Manon Bélanger fait la lecture du rapport annuel de l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et appuyé par madame Sandra Fournier de recevoir le rapport annuel tel que déposé.

## 6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Le conseil d'établissement détermine les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves et à la communauté, informe la communauté des services offerts par l'école et rend compte de leur qualité.

Il exerce ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école.

Dans ce contexte, le conseil d'établissement sera appelé à décider ou à approuver, sera consulté ou informé selon les sujets traités.

Voici quelques dossiers traités lors des assemblées : projet éducatif, budget annuel de l'école, règles de conduite et mesures de sécurité, temps alloué à chaque matière, coût du matériel didactique et listes des fournitures scolaires, etc.

### Comité de parents

Une personne, élue à l'assemblée générale des parents, représentera un acte d'établissement du Centre de services scolaire. C'est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire. C'est également un lieu où l'on donne son avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire.

## 7. Formation du conseil d'établissement

### 7.1 Adoption de la procédure d'élection

#### 7.1.1 Nomination à la présidence d'élection

Madame Manon Bélanger agira comme présidente d'élection sur une proposition de madame Anik Charest

#### 7.1.2 Nomination aux postes de scrutateur d'élection

Monsieur Pascal Dumais propose madame Mélanie Lévesque comme scrutatrice.

## 7.2 Postes à combler

### 7.2.1 École Notre-Dame de Mont-Carmel (1 poste)

Membre sortant : Éric Maltais

Membre actif 2022-2023 : Mitouka Baudouin

Madame Mitouka ne revient pas sur le conseil d'établissement pour la présente année.

Cette année, il y a 4 postes à combler. S'il y a plus d'une proposition pour un poste, madame Ouellet suggère le vote secret.

Du côté de l'école Mont-Carmel, le mandat de monsieur Éric Maltais est arrivé à échéance. Donc, il y a un poste à combler pour l'école de Mont-Carmel. C'est un mandat de deux ans.

École Notre-Dame	Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
<b>Poste – 1 an</b>	Pascal Dumais	Anik Charest	Oui	
<b>Poste - 2 ans</b>	Isabelle Rivard	Sandra Fournier	Oui	

Madame Florence Paul propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Isabelle Rivard est élue pour un mandat de deux ans.

Monsieur Pascal Dumais est élu pour un mandat d'une année.

### 7.2.2 École Saint-Philippe (2 postes)

Membres sortants : Pascal Dumais et Élise de Repentigny

Membre actif 2022-2023 : à combler

Pour St-Philippe, le mandat de monsieur Pascal Dumais est arrivé à échéance et madame Élise de Repentigny n'a plus d'enfant à l'école primaire. Donc, il y a un poste d'un mandat d'une année et un mandat pour deux ans à combler pour l'école Saint-Philippe.

École Saint-Philippe	Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
<b>Poste 1 1 an</b>	Florence Paul	Sandra Fournier	Oui	
<b>Poste 2 2 ans</b>	Anik Charest	Isabelle Rivard	Oui	

Madame Isabelle Rivard propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Florence Paul est élue pour un mandat d'une année.  
 Madame Anik Charest est élue pour un mandat de 2 ans.

### 7.2.3 École J.-C.-Chapais (1 poste)

Membre sortant : Anik Charest

Membre actif 2022-2023 : Manon Bélanger

Pour l'école J.-C. Chapais, le mandat de madame Anik Charest est arrivé à échéance. Donc, il y a 1 poste d'un mandat de deux ans à combler pour l'école J.-C.-Chapais.

École Saint-Philippe	Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste 1 2 ans	Sandra Fournier	Pascal Dumais	Oui	

Madame Anik Charest propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Sandra Fournier est élue pour un mandat de deux ans.

### 7.3 Élection d'un substitut aux parents du conseil d'établissement (1 poste vacant)

AG#22-23-007

Substitut	Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste – 1 an	Blake Love	Isabelle Rivard	Oui	

Madame Florence Paul propose la fermeture des mises en candidature.  
 Monsieur Blake Love est élu pour un mandat d'un an.

### 7.4 Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

AG#22-23-008

Madame Marie-Hélène Ouellet et monsieur Pascal Dumais entretiennent les membres sur leur expérience au sein de ce comité. Les rencontres ont lieu dans chacun des secteurs en alternance. La prochaine rencontre aura lieu le 4 octobre prochain à la Salle Kamouraska du Centre de services scolaire de Rivière-du-Loup à 19 h 30.

Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Pascal Dumais	Isabelle Rivard	Oui	

Florence (substitut)	Paul	Pascal	Oui	
-------------------------	------	--------	-----	--

Monsieur Pascal Dumais assumera le rôle de représentant au sein du comité de parents.

Madame Florence Paul assumera le rôle de substitut au sein du comité de parents.

8. Formation de l'organisme de participation des parents

Est-ce que des parents ont le désir de former un organisme de participation des parents pour les écoles de Saint-Denis, Saint-Philippe et de Mont-Carmel.

Il n'y aura pas de formation d'OPP, nous demanderons des parents bénévoles lors d'activités ciblées.

9. Période de questions

Les réunions auront lieu les jeudis à 19 h. Elles se feront en alternance dans chacune des écoles. Le premier conseil d'établissement aura lieu le 6 octobre 2022 à l'école Notre-Dame.

10. Levée de la séance

AG#22-23-009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 08 sur une proposition de madame Anik Charest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Manon Bélanger  
Présidente d'assemblée

\_\_\_\_\_  
Marie-Hélène Ouellet  
Directrice